



BMW Club Auto du Québec

Demande d'adhésion

*Formulaire remplissable a l'ordinateur
Remplir complètement, Enregistrer et envoyer par courriel*

Numéro de membre: _____ Numéro de Permis de Conduire: _____
XXXXX XXXXX-XXXXXX-XX

Nom: _____
Prénom Nom

Adresse: _____
Numéro Rue Apt.

Ville Province Code postal

Contact: Téléphone: _____ Courriel: _____
(###) ###-#### usager@domain.ext

Véhicule: _____ / _____ / _____ / _____ / _____
Marque Modèle Année Couleur Plaque

Inscrivez-moi tel qu'indiqué ci-dessous : (Taxes incluses. TPS: 809259237RT0001; TVQ : 1221498531TQ0001)

Membre: 57.50\$ par année **Membre associé:** 17.25\$ par année
Période d'adhésion du mois de janvier au mois de décembre de l'année en cours.

Interac: Faire paiement à: pay@BMWAutoClubQuebec.com, *Inclure nom et numéro de membre dans les commentaires. Si requis, utiliser le mot de passe: MEMBER.* Envoyer le formulaire complété au: reg@BMWAutoClubQuebec.com

Paypal: Faire paiement à: pay@BMWAutoClubQuebec.com, *Inclure nom et numéro de membre dans les commentaires,* Envoyer le formulaire complété au: reg@BMWAutoClubQuebec.com

Chèque: Envoyez votre formulaire et votre chèque payable à « BMW Club Auto du Québec » à l'adresse suivante : BMW Club Auto du Québec, CP 24537 West Hill, Montréal, QC, H4B 1N0, Canada.

Tous les règlements suivants doivent être lus et approuvés avant d'envoyer la demande :

Les objectifs principaux du club sont :

1. Établir, entretenir et gérer un club pour les propriétaires de véhicules BMW et toute autre marque.
2. Promouvoir le sport et le loisir automobile, particulièrement la marque BMW, à travers le monde.
3. Favoriser la camaraderie entre les propriétaires de BMW ainsi que ceux des autres marques.

Les privilèges des membres :

Les membres ont le privilège de participer à toutes les activités du club.

Règles de conduite :

Respecter les autres membres du club – pas d'attaques personnelles envers quiconque.
Interdit d'afficher des vidéos illégales de courses sur internet.

Pas de sollicitations :

Toute sollicitation est interdite au sein du Club.

Conduite préjudiciable :

Si un membre devait contrevenir aux règlements du club, ou que son comportement devait être considéré néfaste et préjudiciable aux intérêts du club, le membre sera informé de la situation par le comité exécutif qui détient le droit de révoquer son statut de membre.

Règlements du Club Auto BMW du Québec :

En soumettant leur demande d'admission, les postulants acceptent les règlements du club (disponibles sur le site internet du club) et s'engagent formellement à les respecter.

Langues parlées: Anglais: Oui Non **Termes et conditions:** Accepte Refuse

Français: Oui Non

Date: _____
AAAA-MM-JJ